

CRUP'ECHOS

Editeur responsable : A. BERNIER Rue St Joseph, 5 5532 CRUPET N° 28

Revue trimestrielle Novembre 93

SI CRUPET NOUS ETAIT CONTE...

ÇA SOUFFLE
BIG'EHENT FO'T,
HEIN, PAT'ON?

OUAIIH, J'ENVIE
MON COLLÈGUE
ANTOINE---



T.B. 93



crupet a.s.b.l. 05

Comité d'animation de Crupet

S.C. CRUPET



SOMMAIRE

- P. 1: Editoroyal
- P. 2: Les gens d'armes
- P. 4: Cycle-clique...
- P.10: Ne faites pas la fine mouche...
- P.12: Des colles d'école
- P.16: Allez, rapporte la ba-balle...
- P.17: Lettre de son moulin
- P.19: Il faut attendre que ça "Morysse"...
- P.25: Ils s'en "foot"?
- P.26: Châteaux brillants
- P.27: Ca volait bas...
- P.29: Le gros entretien



**ENTREPRISE
TITEUX**



SABLAGE - REJOINTOYAGE



083-21.54.14 - SOVET

AGREATION : 12.1710

Lustin-sur-Meuse

TAVERNE-RESTAURANT

**LE BELVEDERE
DES ROCHERS DE FRÊNES**

*Le plus beau point de vue de la Vallée
Ses terrasses sur Meuse - Ses grottes*

Patrick Dubé
Rue du Belvédère, 5 - 5170 LUSTIN
Tél. 081 - 41 11 23

Fermé le mercredi de septembre à juin

EDITORIAL

Li Rwè est mwârt !
Vive li Rwè !

A pwin-ne saurti nosse 27ème livret
Nos z'apurdun li mwârt do Rwè !
Tos les wallons, tos les flaminds ...
Ossi bin les nôbles qui les vaurins ...
Por on côp, tot l'monde esteu d'accôrd
Po dire qu'il aveu fé bramint d'pu qui s'paurt !



Li tiesse do pays riv'neut à s'frère,
Et chacun a r'trouvè d'dé Albert
On' ome di coeur : c'est on bon tchwè !
Dins bramin des occasions il a prouvè
Qui freu s'possible po t'nu l'pot drwèt !
Aveu respect, nos dirans " Vive li Rwè!"

Le Forum de CRUP'ECROS

NOS MILITAIRES D'ACTIVE

NOM Prénom	BERNIER Freddy
Habitant	Rue St Joseph, 5
Age	46 ans
Entrée à l'Armée	Ecole Royale des Cadets à LAEKEN 20 août 1961
Unité	1ère Direction Régionale du Service des Constructions Militaires (BRABANT)
Grade actuel	Lieutenant-Colonel Ingénieur Civil
Fonction	Directeur
Points marquants de la carrière:	
<ul style="list-style-type: none"> • Issu de l'Ecole Royale Militaire (Polytechniques) en 1969 Ingénieur Civil des Constructions. • 5 ans aux Forces Belges en Allemagne (FBA) de 1970 à 1975. • Officier opérations et entraînement du 4ème Bataillon du Génie à AMAY 1980-1982. • Participation aux grands projets d'Infrastructure militaire : Camp de MARCHE-EN-FAMENNE (1976-1979), Centre de Commandement protégé (bunker) du SHAPE à CASTEAU(1982-1983), Base des Missiles de Croisière à FLORENNES(1983-1989). • Directeur de la 8ème Direction Régionale du Service des Constructions Militaires à NAMUR 1989-1992 • Actuellement en charge des études et des travaux dans la Province du BRABANT, nécessités par la RESTRUCTURATION de l'Armée Belge ainsi que de la Rénovation de l'ECOLE ROYALE MILITAIRE à BRUXELLES. 	

NOM Prénom	MASSART Pierre
Habitant	Rue St Joseph, 9
Age	40 ans
Entrée à l'Armée	Ecole Technique de Saffraenberg le 4 septembre 1970
Unité	2ème Wing Tactique FLORENNES
Grade actuel	Adjudant
Fonction	Technicien spécialiste équipements de survie
Points marquants de la carrière:	
<ul style="list-style-type: none"> • 1974-1989 quinze années en escadrille de vol avec les MIRAGES V (mise en oeuvre et contrôle du matériel de survie, sauvetage et de l'équipement de vol des pilotes.) • Depuis 1989 à la section "survie" du Wing pour la maintenance des mêmes équipements mais pour l'avion F16. • Nombreuses participations à des missions à l'étranger pour des périodes de tirs et d'entraînement des pilotes, en CORSE, au MAROC et dans divers pays de l'OTAN. 	

NOM Prénom	WILMOTTE Nestor
Habitant	Rue Basse, 29
Age	43 ans
Entrée à l'Armée	HEVERLEE le 3 mars 1969
Unité	Centre Logistique n°6 à BELGRADE
Grade actuel	Caporal-Chef
Fonction	Veilleur de nuit
Points marquants de la carrière:	
<ul style="list-style-type: none"> • HEVERLEE moniteur auto-école (fait passer les permis militaires) • 1978 devient chauffeur du commandant de la Province de Namur • 1979 devient veilleur de nuit à Gembloux • 1980 remplit la même fonction à Marche-en-Famenne pour le Centre Logistique n°6 	

NOM Prénom	LUGAND Patrick
Habitant	Rue des Loges, 17
Age	34 ans
Entrée à l'Armée	Flawinne en mars 1978
Unité	2ème Bataillon Commandos
Grade actuel	Caporal-Chef
Fonction	Chauffeur-Opérateur Radlo-Morsiste
Points marquants de la carrière:	
4 opérations en AFRIQUE :	
<ul style="list-style-type: none"> • 1979 : Zaïre • 1991 : Rwanda • 1992 : Gabon • 1993 : 4 mois en Somalie 	

NOM Prénom	MAHIEUX Thierry
Habitant	Rue Basse, 39
Age	38 ans
Entrée à l'Armée	Ecole des Sous-Officiers à Dinant en 1972
Unité	Ecole du Génie à Jambes
Grade actuel	Adjudant
Fonction	Ravitaillement branche ordonnance.
Points marquants de la carrière:	
<ul style="list-style-type: none"> • 1973 : formation Génie à Jambes • 1974 : mutation aux Forces Belges en Allemagne, chef de section pendant deux ans • 1976-1978 : adjoint de peloton • 1979-1982 : Sous-Officier Transmissions • jusqu'en 1989 diverses fonctions (QM, adjudant d'unité, ravitaillement bataillon) • 1990 : 4 mois au Zaïre d'où il doit rentrer vu la suppression de la coopération technique militaire de la Belgique avec ce pays • Depuis lors a rempli diverses fonctions à l'Ecole du Génie (instructeur, adjudant d'unité, ravitaillement) 	

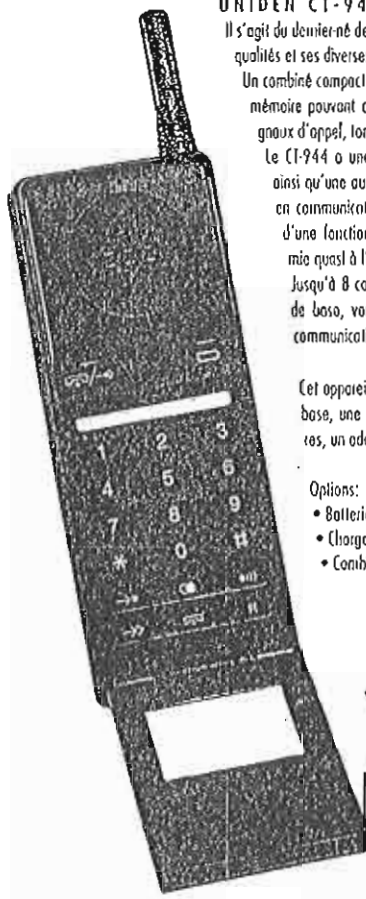
Depuis 5 ans, SERVIFAX à CRUPET ...

Bureau conseil au siège social établi à CRUPET, SERVIFAX étudie depuis 5 ans les besoins des indépendants, entreprises et institutions du Namurois en FAX, COPIEURS, MEUBLES DE BUREAU ...

Cette année, à l'occasion des fêtes de fin d'année, SERVIFAX a voulu organiser pour les HABITANTS de CRUPET, une PROMOTION SUR UN PRODUIT "GRAND PUBLIC"

REMISE DE 1000 FR SUR LE TELEPHONE SANS FIL

UNIDEN CT944, AGREE RTT, SOIT 11.950 Fr TVAC. *

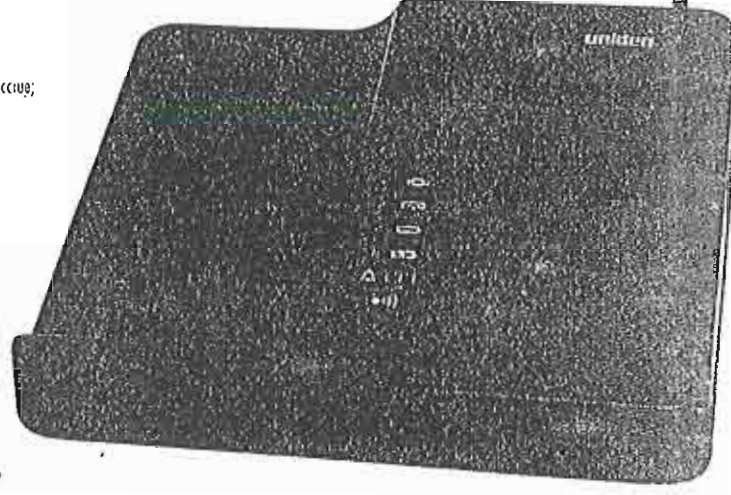
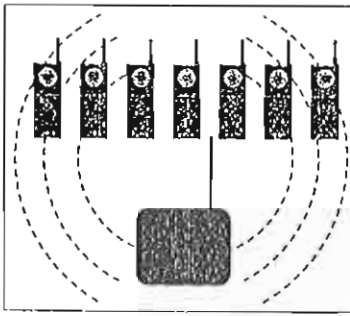



UNIDEN CT-944
Il s'agit du dernier-né de la famille des téléphones portables d'Uniden. Ses qualités et ses diverses fonctions constituent ses principaux atouts.
Un combiné compact et robotisable, une très petite antenne (4 cm), une mémoire pouvant contenir 9 numéros abrégés, paging, différents signaux d'appel, tonalités et pulsation, volume réglable.
Le CT-944 a une portée d'émission variant entre 50 et 300 m, ainsi qu'une autonomie de 30 heures en standby et de 5 heures en communications continues. Cet appareil dispose entre autres d'une fonction "sommeil", permettant d'accroître son autonomie quasi à l'infini.
Jusqu'à 8 combinés peuvent être utilisés sur une seule station de base, vous permettant ainsi de transférer facilement une communication à un collègue.

Cet appareil est livré en version complète avec une station de base, une batterie, un clip-ceinture, tous les câbles nécessaires, un adaptateur 220V et un manuel.

Options:

- Batterie de réserve pour une autonomie accrue;
- Chargeur supplémentaire;
- Combiné supplémentaire avec chargeur.





* ainsi que des remises particulières sur les fax, copieurs et meubles de bureau jusqu'au 15 décembre 93

**POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS OU RENDEZ-VOUS, CONTACTER
ERIC DERIDDER au 083 - 69 94 37, LE SOIR.**

Canon

SANYO

TOSHIBA

 **PHILIPS**

LANIER 3



|

PERIPLE CYCLO-TOURISTIQUE JAMBES-LOURDES

ORGANISE AU PROFIT DE L'ASBL PERCE-NEIGE DE JAMBES

Dans cet article, plus qu'une énumération exhaustive des sites traversés, je voudrais vous faire partager les émotions ressenties au cours du voyage accompli du 26 juin au 02 juillet dernier.

Le rassemblement, en vue du grand départ, a lieu, dès 07 heures, sur le parade ground de la caserne du Génie à JAMBES (partenariat militaire oblige).

Au cours du briefing, la tactique de la grande manoeuvre est exposée par nos 2 ... "responsables de discipline"

Toute la semaine, nous apprécierons, unanimement, l'appui logistique et amical de la "Grande Muette".

Pourtant, il nous faudra composer avec l'une ou l'autre de ses ouailles à l'esprit trop bien ... (dé)formé.

Nous démarrons sous les applaudissements de nos familles, supporters et autres représentants de PERCE-NEIGE.

L'émotion me prend à la gorge!

En tout premier lieu, je pense à ma soeur, laquelle a bénéficié des soins attentionnés des dévoués membres du personnel de PERCE-NEIGE.

Je pense à toute ma famille qui sait l'importance que cette aventure revêt à mes yeux.

Je n'oublie pas mes amis, supérieurs et collègues, résidents du GRAND PRE et de SAINT-JOSEPH.

A TOUS, JE DEDIE MES EFFORTS.

La première étape, vers l'immense camp militaire de MOURMELON (REIMS), se déroule dans la bonne humeur, les esprits et les jambes étant "frais".

Le parcours, long de 197km, traverse notamment la proche, belle, trop peu connue, région de THIERACHE.

Le lendemain, après le désormais traditionnel briefing, commentant le "nouveau dispositif d'appui", je converse avec quelques appelés du contingent.

Les gars sont sympas.

L'un d'eux n'a plus que "quatre-vingt-quatorze" jours à tirer.

Maison FOKAN

MAISON FONDÉE EN 1883

25, Rue du Commerce - 5590 CINEY

Tf: 083 - 21 12 37

Décoration d'intérieur ♦ Linge de table et de maison ♦ Couette - Housse pour couette - Jeté de lit - etc

♥ LISTE DE MARIAGE ♥

Ce dimanche 27 juin, 135 km nous mènent jusqu'à TROYES-ROSIERES.

Nous flânons à travers la pétillante Route du Champagne et laissons, à notre droite, les célèbres Montagnes de Reims.

Au cours de la traversée des vignobles, je découvre une plaque indiquant le village de SAINT-ANTOINE.

Vous dites jumelage ?

La fraternisation s'impose d'elle-même, n'est-ce pas bon saint de CRUPET ?

Vous en connaissez beaucoup qui sauraient apprécier l'endroit!!!

S'ils se perdent en chemin, les ramèneriez-vous sur la bonne voie ?

Nous parcourons les immenses étendues de campagnes de la MARNE (n'y rencontrons aucun taxi) et de l'AUBE.

Ces superficies laissées en jachère démontrent, avec acuité, l'existence des problèmes agricoles européens.

La topographie des lieux rend cette misère davantage perceptible que chez nous!

Nous logeons à l'auberge de jeunesse de ROSIERES, où l'accueil se révèle formidable.

La soirée sera ...longue.

Rien n'altère pourtant notre forme avant les 189 km qui doivent nous mener, ce lundi, jusqu'au fief de la "pucelle d'ORLEANS".

Les Anglais y sont-ils pour quelque chose : la bataille se déroulera finalement sur plus de 200 bornes.

Notre balade me permet d'apprécier les vastes plaines des départements de l'YONNE, de SEINE ET MARNE et du LOIRET.

Une portion du parcours, qui emprunte la N60 jusqu'à SENS, s'avère particulièrement dangereuse et rend le groupe nerveux.

Nous longeons, groupier, la ville de PITHIVIERS.

Où est TASSIN ?

Il a glissé, Chef!

La petite cité moyenâgeuse de CHATEAU-LANDON me séduit particulièrement.

L'arrivée, trop tardive, à ORLEANS nous permet seulement de contempler la cathédrale Sainte-Croix et ses fabuleuses tours néo-gothiques du XVIIIème siècle.

Face à ce monument, empreint d'Histoire, nous allons vivre des instants mémorables.

Notre ami, Alphonse MONFILS, va se livrer à une exceptionnelle imitation de BOURVIL et conquérir les applaudissements du public.

Patrick SEBASTIEN a trouvé son maître.



moselec

ÉLECTRICITÉ
RÉSIDENTIELLE –
INDUSTRIELLE – HT & BT
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
TOUT SYSTÈME
CONSTRUCTION MÉCANIQUE
**DÉPANNAGE
JOUR & NUIT**

13, BLD. DE MERCKEM
NAMUR

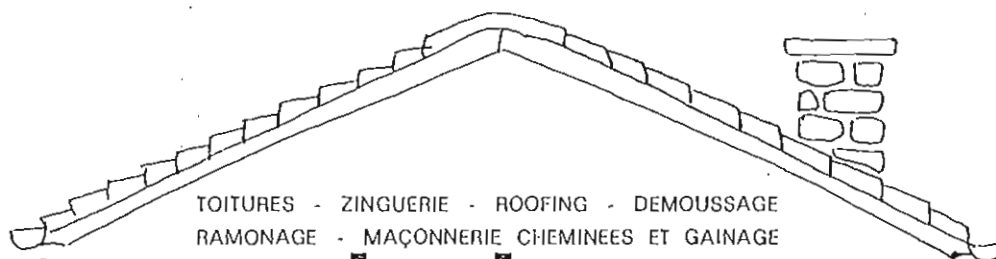
(081) 74 11 11

Fax : (081) 73 01 28

19, AVENUE DE L'EUROPE
CHARLEROI

(071) 31 22 68

Fax : (071) 31 35 56



TOITURES - ZINGUERIE - ROOFING - DEMOUSSAGE
RAMONAGE - MAÇONNERIE CHEMINEES ET GAINAGE

rolain SPRL

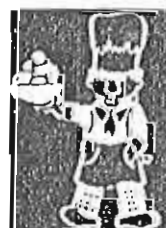
Rue du Cénénalre, 32

Tél. 081 / 73.19.44

5002 NAMUR (Saint-Servais)

CRUPET

Tél. 083/69 90 41



A L' BESACE

CAFE – CREPERIE – PETITE RESTAURATION

Déjà la quatrième étape : ORLEANS-POITIERS!

Ne nous mettons pas martel en tête pour autant.

Après les 60 premiers kilomètres de profil plat, le terrain vallonné me rappelle, étrangement, notre beau relief condruzien (ou "appalachien", comme nous l'avait appris notre regretté instituteur, Monsieur MOTTART).

Cette étape, superbe, à travers LOIRET, LOIR ET CHER, INDRE ET LOIRE, INDRE et VIENNE, sera essentiellement celle des Châteaux de la LOIRE.

Un arrêt "photo" s'impose, de fait, sur le site de CHAMBORD, le plus vaste de tous.

Cette somptueuse résidence royale servait, pour l'essentiel, de ... "pavillon de chasse" à LOUIS XIV et FRANCOIS Ier.

Thibaut, (sans n°), l'un des étudiants de notre groupe, me signale que ce château détient le record du nombre de cheminées, soit plus de 360.

Plus loin, la pauvreté du POITOUX crève les yeux.

Contraste saisissant et paradoxal que la vision de FUTUROSCOPE, témoin d'espoir ou de ... provocation ?

Nous regrettons le peu de temps dont nous disposons pour visiter POITIERS, l'une des plus riches villes d'art de FRANCE.

Je reviendrai!

Avant de quitter ces lieux, jumelage NAMUR-POITIERS oblige, nous sommes reçus, par Monsieur le Maire, dans le remarquable hôtel de ville.

Nous y contemplons l'architecture, les vitraux et tapisseries, ce qui ravive nos regrets.

Nous partirons en laissant beaucoup de splendeurs derrière nous.

Cette promenade de 117 km, dite "de santé", à travers la VIENNE et la CHARENTE se révèle plus pénible que prévu.

Le relief est très accidenté.

La fatigue fait son apparition.

De plus, un furoncle "mal placé" me fait horriblement souffrir.

Aujourd'hui, le repos à la caserne de RUELLE (ANGOULEME) sera particulièrement apprécié.

La randonnée qui nous est proposée ce premier jour de juillet, nous conduit en DORDOGNE et en GIRONDE.

Bon anniversaire à François, pensée pour mon père qui aurait fêté ses 72 ans.

Le terrain est très vallonné, la richesse des vignobles visités nous rend pourtant le moral.

Exemples à apprécier par les connaisseurs : PUISSEGUIN et LUSSAC ST-EMILION!

Comme les derniers des scélérats, nous passons, mais ne goûtons point.

Nous apercevons le célèbre site de CASTILLON LA BATAILLE.

Plus loin, nous frôlons l'emplacement de la tombe de TOULOUSE-LAUTREC.

Ma proposition de visite du lieu est rejetée, à l'unanimité, des copains consultés.

Bonjour les découvertes manquées!!!

Je peux comprendre!

Tout le monde est fatigué lorsque nous atteignons, enfin, CAPTIEUX dans les LANDES.

Par suite d'une erreur de parcours, nous avons roulé 220km au lieu des 200 promis initialement.

A ce stade, cela commence à peser.

L'aboutissement de nos efforts est proche!

Au lever, ce 02 juillet, tout le monde est joyeux.

132 km avant la "Terre Promise"!

Pas de miracle : il va falloir pédaler.

Et nous pédalons, heureusement pas dans la choucroute, mais dans l'allégresse.

Au fur et à mesure de nos pérégrinations, nous découvrons les PYRENEES et leurs terribles cols.

Certains copains, insatiables, échaffaudent des plans d'"ascension" pour les deux jours de ... repos à venir.

Sont-ils touchés par la grâce (de "l'assomption") ou simplement, trop fatigués ?

Ma vie durant, je me souviendrai des 5 derniers kilomètres parcourus.

Notre groupe, de 28 hommes, roule dans un silence religieux, teinté d'intense émotion.

Chacun mesure la valeur humaine de l'effort consenti.

L'apparition de la plaque "LOURDES" agit en détonateur.

L'explosion de joie est indescriptible!

La boucle bouclée, les sentiments du départ me reviennent à l'esprit.

Le week-end est consacré au tourisme.

Pour mon premier pèlerinage à LOURDES, je suis frappé par le sentiment d'amour et de fraternité véritable qui se dégage des lieux saints.

Un copain, agnostique, m'avoue être impressionné par ce phénomène.



A l'heure du bilan, l'envie de recommencer cette expérience me tenaille.

Ce n'est pas l'aspect strictement sportif qui me pousse, mais plutôt la volonté de me battre, de puiser les ressources et le courage nécessaires à toute entreprise et à la réalisation de mon projet de vie.

Pour terminer, je tiens à remercier :

- ma femme et mes enfants;
- tous mes sponsors, notamment les Crupétois, Monsieur LECLERE, ainsi que Francis et Evelyne LABAR;
- Monsieur le Curé CREMER;
- le CPAS de NAMUR;
- tous les acheteurs de pin's;
- tous ceux qui, à des degrés divers, m'ont prodigué leurs encouragements.

Grâce à vous, et à d'autres personnes de votre qualité, PERCE-NEIGE recevra un chèque de Saint-Nicolas de +/- 850.000,-frs.

M E R C I

Marcel PESESSE

René GRANDJEAN-DELREE
ALARMES·ANTI-VOL·INCENDIES

AGREES UPE ..

MOTORISATION DE PORTES DE GARAGE



ECLAIRAGE DE PARCS ET JARDINS

5, Rue du Centre,
5590 LEIGNON - Tél. 083/ 21 24 53



APICULTURE



NAMUR

les 20 et 21 novembre 1993

Place du Palais de Justice, Halls des Auditorios de Médecine des Facultés Notre-Dame de La Paix

Samedi 20 novembre de 14 h à 18 h 30 et dimanche 21 novembre de 9 h à 18 h 30

- CONFÉRENCES -

Samedi 20

- 14h 30 : Accueil des participants - Noël MICHEL
- 14h 45 : Résultats de l'Audit sur l'Apiculture Wallonne - Philippe ROBERTI
- 15h30 : Perspectives d'avenir pour l'Apiculture Wallonne et Bruxelloise - Luc NOËL
- 16h : Grand débat animé par Luc NOËL en présence de différentes personnalités du monde apicole et politique : Apiculture passion, apiculture profession : deux démarches pour des produits de qualité.
- 17h30 : Résultats des concours de miels et d'hydromels - Michel GONNET

Dimanche 21

- 10h : Produits de la ruche : composition et propriétés générales - Etienne BRUNEAU
- 11h : Récolter, conditionner et commercialiser son miel : aspects pratiques - Jos GUTH
- 14h : Apiculture et médecine, mythe ou réalité - Dr Guy JOURET
- 15h : Propolis, flavonoïdes et membranes cellulaires - Prof. Robert WATTIAUX
- 16h : La dégustation des miels - Michel GONNET
- 17h30 : Grand débat animé par Luc NOËL en présence de praticiens et de spécialistes du miel et des labels sur le thème : Faut-il des critères de qualité pour les miels ?

- GRANDE EXPOSITION -

Stands de matériel apicole et de produits de la ruche,
Stands des associations apicoles régionales et de pays voisins,
Stand didactique sur l'abeille,
Rucher reconstitué, miellerie en activité, travail de la cire...

- ANIMATIONS POUR LES ENFANTS -

Nombreux jeux, animations et concours avec la participation des abeillettes montoises.

- FILMS VIDEO -

P.A.F. : Adultes et les enfants de plus de 12 ans : 50 F

Li Mouchi.

MAGASIN - ARTICLES CADEAUX
SOUVENIRS DE CRUPET

MAISON MACOR-PESESSE

Même maison avec salon de coiffure pour dames

Rue Haute 9 - CRUPET

Tél. 083/69 94 44



PEINTURES HOUGARDY

Rue de la Gare 147 - 5335 NATOYE 083/21 23 15

*Papiers peints - Tapis plain
Carpettes - Tapis de pied
Revêtements sol et mur*

Ouvert de 9h à 12h et de 13h à 19h - Fermeture du samedi 12 heures au lundi 9 heures

Café - Snack Bar
«LE TERMINUS»
ANCIENNE GARE DE BAUCHE-YVOIR
Tél 082 611 956

SPECIALITES:
SÔUPE A L'OIGNON
CUISSSES DE GRENOUILLES
SPAGHETTI
TOURNEOS à la Provençale
LAPIN DIJONNAISE



*Le rendez-vous
des sportifs*

Café Nadine PESESSE,
L'APERO

Tél. 083/ 69 98 26 12, rue Haute CRUPET

COUPES GLACEES
GLACES MIO
SANDWICHES
CROQUE-MONSIEUR MAISON
TOUTES BIERES REGIONALES

LOCAL DES SPORTS :

Motor-Club Crupet
Standard Club Crupet
Crupet Pelôte



POUR TRANSFORMER
ISOLER, DECORER
VOTRE HABITATION...

UNE SEULE ADRESSE :

**Ets F. DELVAUX
& Cie s.a.**



Avenue Schlögel
5590 CINEY
tél. 083/ 21 25 27
21 18 48

BOIS - PANNEAUX
ISOLANTS - PORTES STANDARD
PORTES "STYLE"
IMPORTATION DIRECTE
"pin des landes" - "châtaigner"
"chêne"

Crup'echos
Bulletin de liaison
de l'activité crupétoise

Forum de rédaction
Jean MOHEAUX(*)

André COUVREUR, Marcel PESESSE
Freddy BERNIER, Ernest DELVAUX
Joseph DELVAUX, André QUEVRAIN
Noël WILMART, Thierry BERNIER
Editeur responsable:

F. BERNIER
Rue St Joseph 5
5332 CRUPET

Cpte bancaire
961-0960505-06
de "Crup'echos"

Illustrations
Thierry BERNIER

C R U P E T

L'enseignement communal

Suite des articles parus dans Crup'Echos N° 26 de mai et 27 d'août 93 concernant le "Règlement scolaire" promulgué par l'Administration Communale en décembre 1933 :

Art. 22

Des congés extraordinaires peuvent être accordés à l'instituteur par le Collège des bourgmestre et échevins, lorsqu'il est dûment constaté que l'état de santé de l'intéressé ne lui permet pas de faire ses leçons ou qu'il doit s'absenter pour affaires urgentes. Ces congés extraordinaires doivent être indispensables et pleinement justifiés ; tout abus à ce sujet est considéré comme faute professionnelle très grave.

Le certificat médical, produit à l'appui d'une demande de congé, doit indiquer la nature et la durée probable de l'affection et être transmis à l'autorité communale par les soins du chef de l'école.

L'assistance aux conférences cantonales étant strictement obligatoire pour les instituteurs, ceux-ci informent le Collège des bourgmestre et échevins des congés qui leur sont nécessaires pour y participer.

Art. 23

Lorsque l'instituteur, par suite de maladie constatée par le certificat du médecin traitant, se trouve dans la nécessité de suspendre ses leçons, le Collège des bourgmestre et échevins désigne immédiatement un instituteur intérimaire.

Art. 24

Si un instituteur manque aux habitudes d'ordre prescrites par le règlement ou s'il compromet la dignité de ses fonctions, le Conseil communal prononce, au besoin, une peine disciplinaire contre cet instituteur ou propose au Ministre des Sciences et des Arts de le priver de tout ou partie de l'augmentation périodique de traitement, conformément à l'art. 31 de la loi scolaire.

Art. 25

L'instituteur démissionnaire reste en fonction pendant un mois, à moins qu'il n'ait été pourvu à un remplacement provisoire ou définitif avant l'expiration de ce délai.

Art. 26

Les chefs d'école et les instituteurs doivent au médecin chargé de l'inspection médicale des écoles la collaboration déterminée par le règlement spécial.

Art. 6

L'enseignement est donné conformément au programme arrêté par le Conseil communal. Le programme existe aux archives de chaque classe.

Art. 7

Le tableau de l'emploi du temps par jour et par heure et, le cas échéant, par années d'études est dressé par l'instituteur en chef et, après approbation du Collège des bourgmestre et échevins, il est affiché dans chaque classe.

L'instituteur suit ponctuellement les indications du tableau de l'emploi du temps arrêté par l'autorité, à moins, que dans l'intérêt même de l'enseignement, il ne juge préférable d'y déroger occasionnellement, ce qui doit résulter des préparations de leçons inscrites à son journal de classe.

Art. 10

La surveillance de l'enseignement primaire par l'Autorité communale est exercée par le Collège des bourgmestre et échevins.

Art. 12

Le chef d'école conduit d'une main ferme et avec un esprit averti le travail scolaire ; il a la responsabilité de toute l'action scolaire. Le chef d'école est seul chargé des relations administratives avec les autorités et avec les parents des élèves.

Art. 13

Le chef d'école est responsable des transgressions qu'il n'aurait pas réprimées ou signalées à l'autorité communale. Celle-ci lui accuse réception, par écrit, de ses communications ou réclamations.

Art. 14

La surveillance attentive des élèves à leur entrée dans le préau, à la sortie des classes, pendant les récréations est exercée collectivement par les instituteurs, sous la direction du chef de l'école. Les instituteurs sont tenus d'accompagner leurs élèves dans les excursions scolaires et de les en ramener en toute sécurité.

Art. 11

L'inspection de l'enseignement de la religion et de la morale est exercée par les délégués des chefs des cultes, dans les conditions déterminées par les arrêtés royaux sur la matière.

Art. 4

L'enseignement comprend quatre degrés chacun d'une durée de deux ans.

Art. 52. Le présent règlement sera révisé
au plus tard dans un délai de
dix ans.
approuvé le
6-12-1933.

Assistance aux enterrements

- 1° D'un élève actuel.
- 2° D'un membre du Conseil Communal.
- 3° D'un fonctionnaire communal.
- 4° D'un ancien combattant ou déporté.
- 5° D'un curé ou ancien curé de la paroisse.
- 6° D'un membre du personnel enseignant
actuel ou retraité.
- 7° D'un parent d'un membre du personnel
enseignant ou du curé (si l'enterrement
a lieu à Crupet).
- 8° De la femme, père et mère, frère et sœur
d'un membre du Conseil Communal.

Arrêté par le Conseil Communal
en séance du 6 décembre 1933.

Le secrétaire

(F. Rouyou)

Le président

Therasse E.

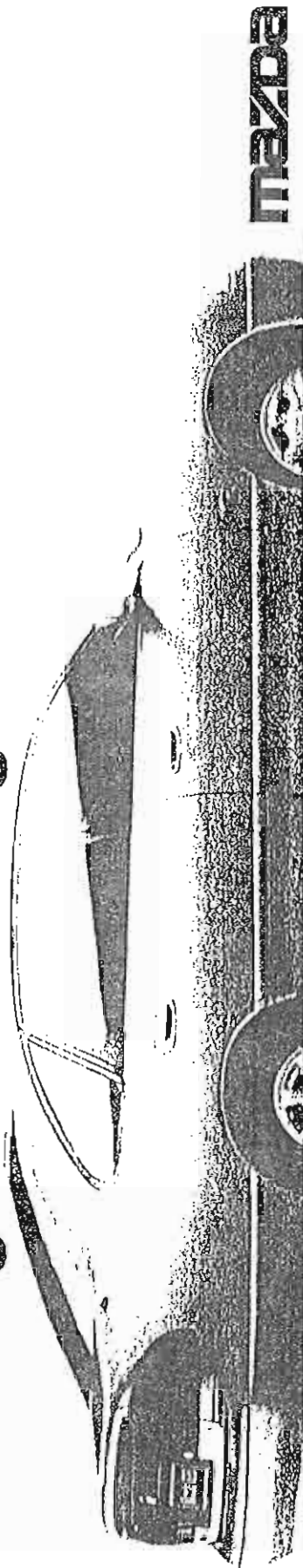
Ce règlement, entièrement manuscrit, est repris dans un cahier d'archives de l'Echevin de l'Instruction Publique de cette époque.

Firmin Bailly (1986-1974) a oeuvré au sein du Conseil communal, durant de nombreuses années. Il a siégé aux côtés du Bourgmestre Ernest Therasse.

Nous vous laissons le soin de comparer ce règlement scolaire aux normes appliquées 60 ans plus tard.

Votre Ami Ernest.

**4 ou 5 portes. Essence ou diesel. 14 versions.
Nos ingénieurs ont gâté les indécis.**

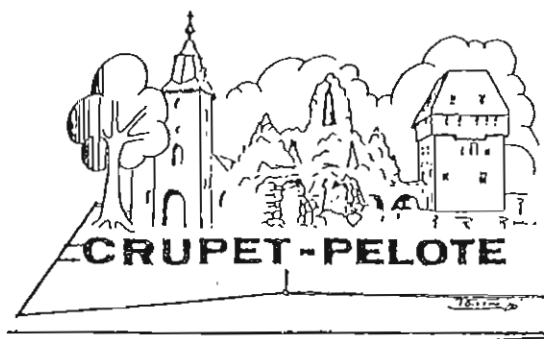


626

QUEVRAIN

Chaussée de Marche 555
5101 ERPENT
tél. : 081/30 40 05

Rue Basse 17
5332 CRUPET
tél. : 083/69 90 99



Une saison se termine, l'autre se prépare ...

La saison 93 est terminée et notre équipe première est classée à la 7ème place malgré quelques petits problèmes connus en cours de championnat. De plus nous relevons avec flerté que trois de nos joueurs, DIDION, SANZOT et le meilleur jeune Samuel BRASSART sont classés parmi les 27 meilleurs joueurs de l'élite (classement du "gant d'or").

Pour une première année au sein de la Division I nationale, nous sommes heureux de ces résultats et nous espérons figurer mieux encore en 1994. Comme un championnat chasse l'autre, nous préparons le suivant, ce qui nous a valu pas mal de problèmes pendant une période de transferts très agitées.

Afin d'être plus complets encore, nous avons fait l'achat d'un joueur chevronné en la personne de Karl LENGELEZ, venant de BUYZINGEN, équipe avec laquelle il a été deux fois champion de Belgique, plusieurs fois vainqueur de la coupe et de nombreux tournois.

Crupet Samuel Brassart, Yves Didion, Laurent Guyot (Havrenne), Carl Longelez (Buizingen), Marc Sammels, Philippe Sanzot.

Un deuxième arrivant à CRUPET se nomme Laurent GUYOT, jeune espoir de 20 ans issu de HAVRENNE. Par ses talents de livreur et de frappeur il saura conquérir le coeur de supporters crupétois.

Ces deux recrues viendront épauler le quatuor déjà bien connu : Yves DIDION, Philippe SANZOT, Marc SAMMELS et Samuel BRASSART.. Gageons que cela nous fera vivre des luttes passionnantes la prochaine saison sur le Ballodrome Lucien LECLERE et que nous rivaliserons mieux avec les ténors que sont TOLLEMBEEK, BUYZINGEN, BEVER, etc...

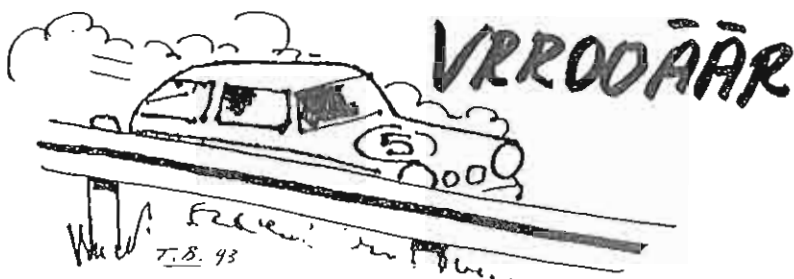
La Division I Régionale, après avoir gagné le championnat de l'Entente et de la Province, a dû s'incliner en finale nationale dont les luttes aller et retour contre l'équipe de BEVER ont été perturbées par des causes indépendantes de notre volonté. Comme il a fallu se résoudre à des départs, nous ne pourrons malheureusement pas inscrire d'équipe en Promotion en 94.

Nous espérons cependant pouvoir aligner une équipe de jeunes à l'étage inférieur et reconstruire une équipe dans laquelle pourraient s'affirmer des gens de CRUPET et des environs

Nous vous remercions de votre fidélité au cours de ce championnat et nous vous mettons rendez-vous sur le Ballodrome Lucien LECLERE au printemps prochain.

Dans l'attente nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

Le comité de CRUPET-PELOTE.



A QUAND LES 24 HEURES DE CRUPET ?...
ou LETTRE DE LA RAMONETTE...

Il y eut quelle ne fut pas la surprise de bon nombre de nos concitoyens qui découvrirent médusés des barrières de sécurité à des endroits plutôt mal choisis, tant du point de vue des problèmes qui s'y soient jamais produits que de celui de l'esthétique brisée de quelques coins typiques de notre village;

Nous nous faisons un devoir de parrainer la lettre ci-dessous qui nous a été transmise par "les gens de La Ramonette".

Mauvaise surprise ...

En rentrant chez nous ce vendredi-là, surprise, un nouvel élément dans le décor, comme sur les autoroutes, une longue barrière métallique bordait le ruisseau.

L'endroit est dangereux, paraît-il. A notre connaissance depuis 15 ans, un seul accident a eu lieu et on ne peut en dire autant d'autres voies d'accès au village !!

Crupet deviendrait-il tellement touristique qu'il nécessiterait des mesures de sécurité identiques à celles du ring des grandes agglomérations, sans soucis du respect d'un environnement qui faisait certainement le charme, l'attrait et le dépaysement de ces mêmes touristes.

D'autre part, force nous est de constater que nos chemins, anciennement à fonction agricole, deviennent de plus en plus des moyens d'accès aux grands axes routiers où plus d'un Fangio met à rude épreuve les capacités de son véhicule.

Parlons-nous là le prix des efforts de nos élus communaux d'avoir doté notre village d'une infrastructure trop belle ???

Michèle et Jean STEVIGNY.

ACTIVONS-NOUS !

Le SAMEDI 18 décembre 93, les PIVERTS de COURRIERE, organisent la première marche des cougnous au départ de CRUPET.

A cette occasion, il est demandé à tous les habitants du village de garnir leurs maisons et jardins de crèches et d'illuminations de circonstance. Nous comptons sur vous !

Notre Bourgmestre a été hospitalisé

Nous avons appris que notre Bourgmestre, M. Edgard SEUTIN, a été admis en clinique le 17 octobre pour subir une intervention, qui a eu lieu avec succès le 19 octobre.

Nous formulons des vœux pour son prompt rétablissement, et les souhaits de le revoir bientôt gérer en toute bonne forme notre Commune, avec son énergie et sa verve coutumières.

Pour le Forum, A. COUVREUR.

POMPES FUNÈBRES et FUNÉRARIUM

avec salon de réception

SERVICE JOUR ET NUIT



HENNUY Roland

AGREE PAR L' ASSURANCE LIEGEOISE

Rue de Lenny 107A 5360 NATOYE Rue des Quatre Vents 3

ENSEVELISSEMENT - INCINERATION

TOUTES FORMALITES

MONUMENTS FUNERAIRES

FLEURS EN SOIE

Tél. 083/21 50 50 - 21 24 47 - 21 41 73 - 21 34 88

"Au Vieux Château"

13, rue Basse - 5332 CRUPET
Tél. 083/69.91.33

TAVERNE - RESTAURANT

J. Delire-Dulleu

*Cuvée
de la Côte-d'Or*



Vin importé pour votre Restaurant

Nombreuses spécialités culinaires
créées par le Patron au fourneau,
la Patronne se chargeant d'accueillir les clients.

Excellente cave de vins renommés

crêpes - glaces, etc...

nombreuses BIERES REGIONALES

Et toujours, sa carte variée CULINAIRE et VINICOLE
et sa petite restauration en taverne



LA SEIGNEURIE DE CRUPET (3ème épisode)

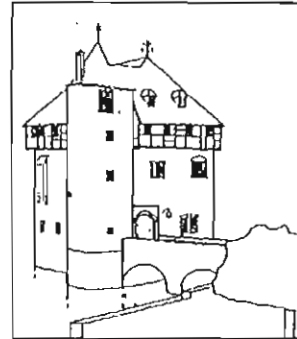
Dans ce troisième volet de l'histoire de notre village le plan économique est abordé. (NDLR : rappelons que cette série d'articles est entièrement basée sur le mémoire de fin d'études de Véronique Morysse).

L'économie rurale, au sud du sillon Sambre-et-Meuse, est une économie qu'on peut qualifier de fermée (plus qu'au nord de ce sillon);

Crupet appartient à ce site géographique!

I. Causes géographiques

Plus de vallées sinueuses avec relief plus accentué donc plus de moyens de défense sont nécessaires : cfr l'axe Poilvache-Spontin-Crupet ...



L'immensité des forêts au sud du sillon renforce cette économie fermée. Cette situation accroît le nombre et la faible étendue des seigneuries foncières et hautaines car la propriété sur les personnes et les biens se concentre mieux dans un paysage plat et ouvert. Les seigneurs furent d'ailleurs plus rares en Hesbaye namuroise qu'en Condroz.

Une carte politique du comté de Namur en 1357 révèle un plus grand nombre de fiefs à superficie plus réduite donc un plus grand nombre de seigneurs au sud de la Meuse alors que le nord annonce d'avantage les grands domaines et fiefs moins nombreux bien que plus étendus. Le nombre accru de châteaux, vestiges de cette époque dans la partie sud (Spontin, ...) semblerait le confirmer.

Cette fermeture économique est, de plus, une entrave au progrès social et au progrès démographique, donc à la constitution de villes (seule Ciney méritera ce statut en Condroz et encore le doit-elle au fait qu'elle fut propriété ecclésiastique et centre de foires dans un monde rural).

II. Causes économiques.

Il n'y a pas de voie commerciale valable. (Comme par exemple des voies fluviales ou d'anciennes chaussées romaines importantes).

III. Causes politiques.

Avancée de la tutelle de l'évêque de Liège qui explique, en somme, l'avantage et la protection dont bénéficia CRUPET.



"oublié" géographiquement
Au creux d'une vallée
en dehors des grandes
voies d'invasion.



"protégé" politiquement
par son appartenance
à la Principauté de
Liège.



"figé" économiquement
donc peu rentable et peu
attirante pour la convoitise
des puissants voisins.

Les ressources sont celles d'un sol pauvre.

- Les crêtes sont couvertes de forêts.
- Les vallées abritent quelques cultures de seigle et d'épeautre. (pain).

Deux atouts économiques majeurs : (voir document 12 : carte de Ferraris, 1770-1774.) (*)

1. Le bois, facteur de prospérité à l'époque, utilisé pour la construction, le chauffage, l'énergie, les charrois, les clôtures pour animaux, le charbon de bois pour les forges qui n'apparaîtront que beaucoup plus tard.
2. Riches filons de minerais de fer et grosses couches de calcaire propres à la taille, le polissage et la cuisson dans les fours à chaux. (NDLR: voir l'ancien "TCHAFOR" au carrefour de Jassogne.)
A partir du XVIème siècle surtout, le sud devient industriel (carrières, mines, forges, moulins).
Les bois inondant le paysage condrusien, les maigres cultures se réfugiaient donc dans les vallées.

Crupet doit, semble-t-il, sa création à une situation géographique intéressante :

- non pour des motifs de défense donc politiques
- mais pour des motifs d'exploitation rurale avec présence d'eau, donc motifs économiques.

La pauvreté du sol de crupet au niveau agricole est encore attestée par un document de 1716 : (*), où une requête d'un manant (Nicolas Terrasse) résidant à crupet signale qu'il n'y a terres et champs labourables (donc de rapport !) que celles dépendant du château.

Quelques particuliers font labourer une partie de leurs terrains qui pourtant ne seraient propres qu'à une méchante pâture. Cela révèle une pauvreté de rapport des terrains de Crupet au niveau agricole. (*)

Les ruisseaux condrusiens sont peu longs et à pente rapide. Ils creusent donc des vallées étroites et profondes qui créent de beaux prés par dépôt d'alluvions, facilitent l'accès des richesses du sous-sol en rabotant et en creusant profondément les reliefs. De plus, ils constituent une force

(*) Le Mémoire reprend toutes les références détaillées qu'il nous est impossible de rappeler ici.

motrice excellente pour les moulins, les fourneaux, les affineries, les stordoirs, les tanneries, les fouleries, les batteries de chanvre. (*)

N'oublions pas non plus la richesse en poissons, réserve alimentaire non négligeable, surtout à l'époque !

Cela ne favorise pas la densité de la population.

Crupet relève sans en faire partie politiquement, d'un paysage namurois peu homogène économiquement et géographiquement mais parfaitement autarcique, c'est-à-dire vivant exclusivement de ses propres ressources. Cette autarcie crupétoise s'est manifestée dès les origines et s'est remarquablement maintenue jusqu'au XXème siècle.

Rappelons-nous ce document de 1304 qui attestait de la polyvalence des ressources de la seigneurie : (voir page suivante).

Quatre siècles plus tard, un document de 1702(*) confirme ces caractéristiques économiques :

Ce document nous révèle notamment que :

- La seigneurie de Crupet relève toujours de la principauté de Liège.
- Les seigneurs ont possédé "de toute ancienneté les biens possédés par les présents seigneurs : château, bois, prairies, jardins, terres labourables, le tout plus ou moins 50 bonniers et davantage".

Sur un document annexe (*), on relève trois moulins à farine et deux moulins à l'huile.

Un plan de 1636(*) révèle l'existence de stordoirs et foulonnerie.

Un intéressant relevé baptismal de 1763(*) rappelle la composition du village de Crupet. On y relève notamment :

"un maître charpentier, trois tisserands, un maître tonnelier(?), un greffier, un pasteur (avec un domestique et deux servantes !), quatre forgerons, un tailleur, un maître charpentier plus un fondeur(??) de charbon de bois, un rentier (plus trois domestiques et deux servantes !!), un meunier à farine, un fondeur, un tailleur au bols, un fabricant de poudre, un coupeur au bols, un aubergiste."

Si l'on regroupe ces professions, on relève donc : quatre travailleurs du fer, trois travailleurs du textile, trois travailleurs du bois, un meunier "travailleur indépendant", un aubergiste "travailleur indépendant", des producteurs d'énergie (charbon de bois et poudre...

NDLR : on retrouve dans ce relevé baptismal deux noms bien connus des fidèles de notre rubrique historique, à savoir JM DELVOSAL (le greffier) et A. BRONCHARD (le curé).

Un document découvert dans les Archives générales du Royaume (Fonds de Mérode)-N495 à Bruxelles, dresse un relevé chronologique des entreprises crupétoises :

- 1528 : foulerie et tordoir : textile
- 1566 : "marteau-fourneau", une usine appelée vulgairement "la maison de la Forge" : métallurgie.
- 1642 : maison appelée "à la Forge".
- 1650 : un terrain cédé à "Salpéteur" pour y bâtir une usine à poudre;
- 1667 : arrentement du cours d'eau pour y faire une usine à poudre par un certain "Salpéteur".
- 1772 : arrentement de deux terrains sur terre inculte.

Ceci termine cet épisode. L'extrait suivant parlera de ce qu'il faut bien appeler "le déclin économique de Crupet".

Quelques notions de vocabulaire :

- L'unité de surface au moyen-âge était le bonnier (+ ou - 94 ares 61)
- L'unité de mesure des denrées sèches était le muld (+ ou - 241 litres 87, mesure rase).
- Le cens était la redevance perçue par le seigneur;

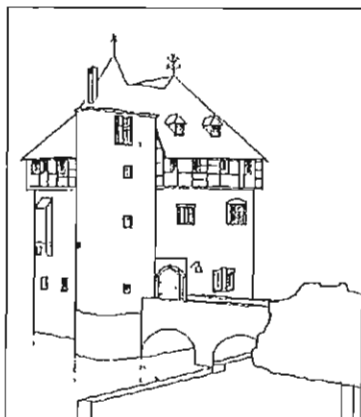
Le chapitre de l'église de Ciney, l'abbé de Leffe et Gilles, seigneur de Thynes, chevalier, font savoir que Franke de Crupet a relevé de l'évêque de Liège différents biens, notamment sa part de la seigneurie de Crupet.

Le 14 mai 1304.

A toz chiaz ki ces présentes voiront et oront li prevois et li chapitres del eglise de Ciney, Walerans abbés de Leffe et gilles sire de Thienez chevaliers, salut et connaissance de veriteit. Connute chose soit a toz ke par devant noz vint **Frankes de Crupet** liz a Watreineit de Cripeit **esculer**, et connut pardevant noz l'ilh avoit **relevé et tenoit en fiez de notre révérend peire mon sanguour Thiebaut par la grace de Deu eveske de Liege** le moitie de cinquante bonniers de terre gisant a Sacheine⁽¹⁾, item le moitie de trente cinq bonniers de **bois**, item le moitie de cinq jornaz de **prelt**, item le moitie des **viviers**, item le moitie de sizante solz de tournois petis de cens par an, item le moitie de diz et wit chapons de rente par an, le moitie de quatre nuis d'**avolme** de rente par an, item le moitie del jardin et dele **bressine** de Cripeit, item le siene part del patronage de l'**eglize de Cripeit**, et le siene part de sengnerie de deuz cens bonniers de bois, et le siene part de sengnerie et de justice de Cripeit k'ilh at et tient en le vilhe, el ban et el terroit de Cripeit, dont Angneaz ses freires at l'atre moitie encontre, item son **manoir** de Cripeit atot le porpriz, item quinze bonniers de terre el terroit deseur dit, diz solz de cens sor une maison a Courz, et siz soz de cens sor une maison devant le **molin** a Cripeit, en la queile Angneaz ses freires devant dis ne part nient ensi k'ilh Frankes at connut pardevant noz. Et ces dis biens noz reverens peires devant dis at rendut en fiez a dit Frankon, et ilh Frankes l'en at fait homage et feauteit si komme ilh affiert en teiz choses, et en est ses hons de fiez. Et a ces ovres deseur dites furent present li homme le dit reverent peire ensi k'ilh Frankes nos fait entendant, asavoir sunt messires Lambers d'Upeit chevaliers, Jehans voweis de Horion, Arnus voweis d'Amain, Wotoule de Jupille balhius do pont d'Arneicourt, Gerars de Bougneistier balhius de Hesebain, Eustasses li Frans hons, Wilheames Cossens, Renars de Holognole, Thonars de Foz, Jehans li fiz Rennekin de Foz, Jehans moreaz de Horion et plusieurs atre en cui warde ces choses furent mises. Et en temonngage de la connaissance le devant dit frankon, ki ensi l'at connut par sa propre volenteit pardevant noz, avons noz ces presentes lettres saelees de nos propres saeaz a la requeste del devant dit Frankon, la queille connaissance fut faite en l'an de grace milh CCC. et quatre, lendemain de la feste sent Servai el moiz de mai.

A. Charte n° 469, original avec fragments de sceaux.

B. Liber chart., n° 407, fol. 201v°(XIVèms s.)



Freddy Bernier pour "Les Amis de Crupet".

(1) Sacheine doit être un lieu dit de la commune de Crupet à l'époque.



Boulangerie - Pâtisserie

Tous produits de 1^{er} choix



NELIS & Fils

Place Communale, 14 - ASSESSE

Tél. 083/65.53.37



Spécialité de GATEAUX et TARTES au RIZ

A L'OMBRE DU DONJON DE CRUPET

LA TRUITELLERIE truit.
PISCICULTURE

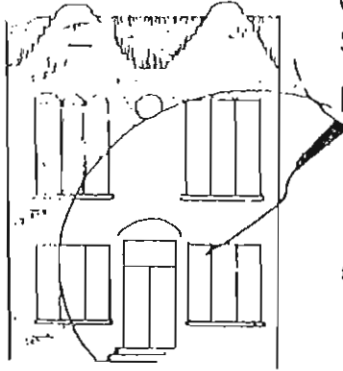
VOUS PROPOSE SES TRUITES
FARIO & ARC-EN-CIEL
BLANCHES OU SAUMONEES
LIVRAISON & VENTE SUR PLACE
LA SEMAINE & LE WEEK-END
TOUT AU LONG DE L'ANNEE

19 rue Basse 5332 Crupet

083 / 69 98 06



Restauration de façades



Crépi Vicril Solvay
Sablage - Rejointoyage



Hydrofuge :
tous traitements
des murs contre l'humidité

s.p.r.l.

JOUFFROY

Propriétaires Gillis-Clausen

Rue Bois de Dave 6 - 5330 Sart-Bernard -

Tél. 081/40 04 94

N° agrégation 120091



9, Rue Saint Joseph
5332 CRUPET

TEL:083/ 69 96 82

NETTOYAGE
RENOVATION
RECOLORATION
REPARATION

SANS PIECE - SANS COUTURE - SANS COLLE
de vos

Déchirures, trous, brûlures de cigarettes dans
vêtements, salons, sacs, selles motos, voitures
confections, fermoirs, retouches, etc...

CUIRS - SKAI - SIMILI

VINYL - DAIM

LE S.C. CRUPET

MAT. 7204



CHRONIQUE DU FOOT ... C'EST MAL PARTI ...

Le hasard du calendrier n'a pas rendu faciles les premiers pas de l'équipe fanion en division III. Nos joueurs furent opposés aux "gros bras" de la série et les points accumulés depuis début septembre se comptent sur les doigts de la main. La volonté de bien faire ne manque pas même si le nouveau coach souhaiterait bien évidemment une plus grande participation aux entraînements de la part des candidats à l'équipe première.

C'est en effet un ancien crupétois, Richard Leyder, qui a pris en charge l'équipe fanion depuis le retrait de Christian.

Le moral n'est donc pas dans les talons et les prochaines dominicales devraient donner l'occasion d'augmenter le capital points. Pour atteindre ce but, les encouragements ne seront jamais trop nombreux et nous vous communiquons à cet effet les dates des prochains rendez-vous par l'intermédiaire de ce Crup'échos.

L'équipe II où se côtoient toujours jeunes et moins jeunes alterne bons et moins bons résultats, dans une ambiance toujours très détendue et festive ...

Les scolaires ont bien des difficultés à quitter les derniers rangs mais le principal n'est-il pas, encore une fois, le bon délassément pour cette dizaine de jeunes de nos villages ...

Un grand merci à tous ceux qui les encadrent !

Le comité du SC CRUPET reste actif dans les organisations extra sportives. Au moment de la parution de ce numéro, il vous aura reçus au concours de couyon du 11 novembre et il vous invite tous à l'annuel "souper-choucroute" du SAMEDI 20 novembre.

P.M.

EQUIPE FANION

21/11	ACHENE	CRUPET	28/11	CRUPET	EPRAVE
05/12	NATOYE	CRUPET	12/12	CRUPET	DION
19/12	NOISEUX	CRUPET	26/12	CRUPET	WANLIN
02/01	MIECRET	CRUPET	09/01	CRUPET	PONDROME
16/01	ENTMOSANE	CRUPET	23/01	CRUPET	MESNIL
30/01	GRAIDE	CRUPET	06/02	CRUPET	SOMMIERE
13/02	CRUPET	NATOYE	20/02	BYE	
27/02	CRUPET	ANSEREMME	06/03	HOUYET	CRUPET
13/03	CRUPET	SOMME-LEUZE	20/03	CRUPET	LISOGNE

EQUIPE RESERVE

20/11	ASSESE	CRUPET	27/11	GESVES	CRUPET
04/12	CRUPET	LISOGNE	11/12	COUTISSE	CRUPET
18/12	CRUPET	SOMMIERE	06/01	HASTIERE	CRUPET
22/01	FAUX	CRUPET	29/01	NATOYE	DURNAL
05/02	CRUPET	SART-BERNARD	26/02	ANSEREMME	CRUPET
05/03	CRUPET	HASTIERE	12/03	ANHEE	CRUPET

Si vous montez nous voir au plateau des Loges, vous découvrirez nos récentes améliorations au terrain et à la buvette ; à vous de les découvrir ! Le téléphone est enfin installé ; notre N° est le 083/69 00 04.

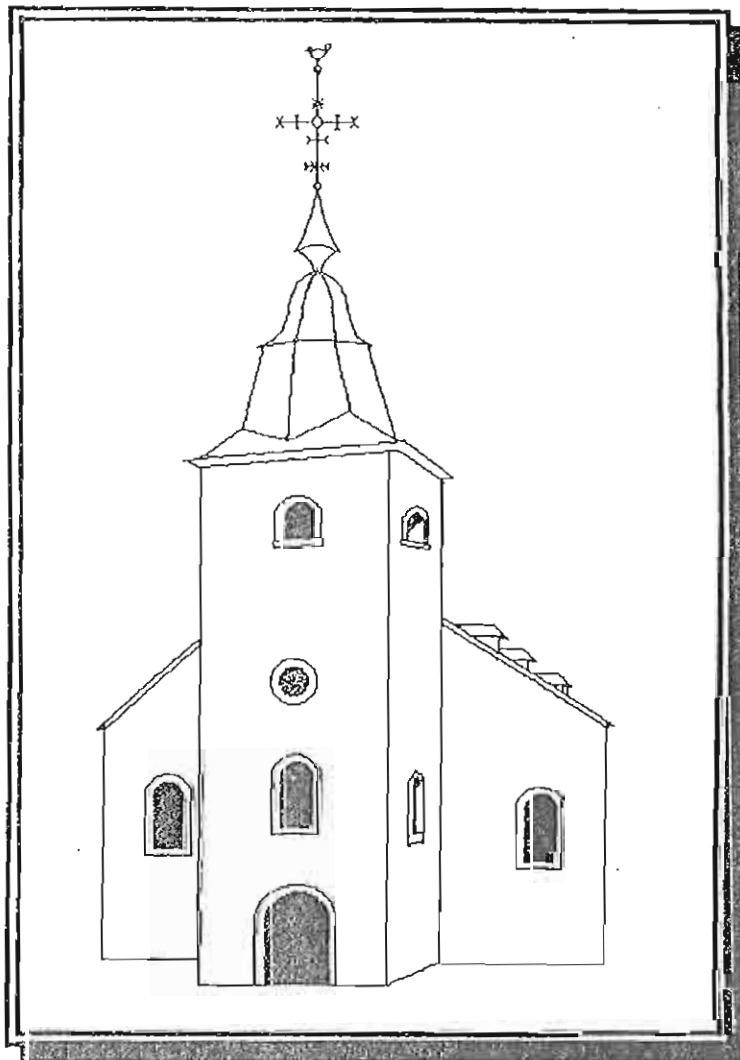
CRUPET AU CENTRE DE L'ACTUALITE

L'été 93 a vu, comme chaque année, notre village envahi par de nombreux visiteurs, mais nous tenons à souligner les deux événements majeurs à savoir :

- Le **FESTIVAL de l'ETE MOSAN** le 16 août au Donjon avec la mezzo-soprano Brigitte Desnoue et le pianiste Laurent Martin dans une commémoration de Federico Mompou (1893-1987).
- Les **JOURNEES DU PATRIMOINE en REGION WALLONNE** des 11 et 12 septembre pendant lesquelles notre petit joyau de donjon tenait la vedette.

Cocorico donc ... mais nous ne pouvons nous empêcher de regretter que notre église dont le passé historique et architectural est intimement lié à celui du château, n'ait pas encore reçu des instances compétentes la place qu'elle mérite dans le patrimoine wallon.

Il faut espérer que nos édiles et le syndicat d'Initiative (SITE) puissent combler cette lacune dans un proche avenir !



A méditer

Grâce à une coupure de presse de l'époque que nous a aimablement transmise Nestor Wilmotte, voici ce que les crupétois pouvaient lire dans "Vers l'Avenir" peu de temps après la guerre |40-45 |

Une bande de galopins

Depuis un certain temps, l'attention du révérend curé de Crupet, Mr l'abbé Cochart, était attirée par les allées et venues assez louches d'une bande de galopins dont la piété était trop fervente pour être réelle.

Avec ces allées et venues coïncidaient les fuites constatées dans les troncs placés dans la célèbre grotte de St Antoine.

Une surveillance étroite fut organisée et les petits maraudeurs furent pris sur le fait : trois garçons de 8 à 11 ans et deux plus grands de 13 à 14 ans.

Après confrontation et interrogatoire, les petits pilleurs de troncs avouèrent dans les larmes et, en se rejetant la responsabilité l'un sur l'autre, promirent de ne plus recommencer.

Mais le plus âgé apparemment le "chef" de cette petite bande, eut le culot de dire, en langage du cru : "Qu'ils sont biesses, v'là d'jà one an qui ça dureuve !" et avoua avoir fracturé les troncs au moyen d'un fer enlevé à l'un de ses souliers.

Comme cela dénote combien les mœurs du temps de guerre ont déteint sur notre pauvre jeunesse et ne doit-on pas crier "casse-cou" aux parents, premiers responsables, qui ne surveillent pas les fréquentations de leurs enfants !

Il nous reste effectivement à méditer car les problèmes de "la jeunesse" ne datent pas d'aujourd'hui et chaque génération a fait ses propres expériences heureuses ou malheureuses y compris dans notre petit village !

Le forum de rédaction.

AUTO - PNEUS

SERVICE

AGENT



OFFICIEL

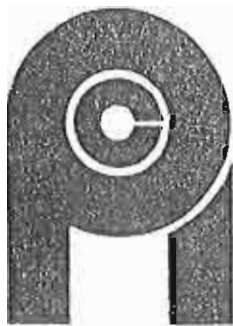
- VENTE ET ENTRETIEN
- SPECIALISTE PNEUS ET JANTES ALU
- AMORTISSEURS MONROE
- LOCATION VOITURE

CINEY - GARE

☎ 083/21.51.29

Boucherie - Charcuterie

BOUCHERIE-CHARCUTERIE
BOEUF-VEAU-PORC-VOLLAILLES
FROMAGE et SURGELES
DELOBBE
5, Rue du Try d'Andoy
5530 durnal
Tél. 083 - 69 91 70
~ On porte à domicile ~



**Claude
Pesesse
Assurances**

- TOUTES ASSURANCES
- PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
- FINANCEMENTS
- EUROP ASSISTANCE

Tél. 083/69 94 93

Rue Haute 31
CRUPET

ABB
l'assurance

JardiSart

Ets Victor VANLOMMEL-BERNIER

MEMBRE DE L'A.H.E.B.

Architecte paysagiste, création de jardins, pépinière
Davis gratuit sans engagement

5330 SART-BERNARD

081/49.01.94 - Nationale 4, 25

**MARCHE DES COUGNOUS
18 décembre**

TOUS AU POSTE !!!



**CORDONNERIE
REGINA-MOREAUX**



90, rue de Bruxelles, 5000 NAMUR – Tél. 081/ 22 16 95

Tous travaux en 24 heures Service express Travail rapide et soigné En magasin: - accessoires des meilleures marques - chaussures orthopédiques "Scholl Forollo" - articles de maroquinerie - clofs minute



Comme promis par le collège et annoncé dans le Crup'échos n°27, notre forum a été reçu par notre Bourgmestre et ses échevins, le 26 août dernier. Cette rencontre fut très cordiale, animée et, pensons-nous, très fructueuse.

Des décisions précises doivent encore être prises par nos édiles et en attendant vous trouverez ci-dessous le "cahier de revendications" que nous avons transmis au collège préalablement à notre rencontre, suivi de la lettre que nous leur avons adressée et qui fait une synthèse des points discutés.

Crupet, le 21/08/93.

Au collège des Bourgmestre et Echevins,

OBJET : Section de CRUPET ENTRETIEN DU BON PERE DE FAMILLE

Le comité de CRUP'ECHOS vous remercie de l'honneur que vous lui faites par cette invitation à participer à votre réunion du 26 août prochain.

Afin de rentabiliser au maximum le temps qui nous sera imparti, nous vous prions de trouver ci-dessous le résultat d'une étude du problème d'entretien de notre village.

Il y a lieu de remarquer que de par son statut de village touristique par excellence, CRUPET a un besoin DOUBLE dans le domaine de l'entretien.

En effet on n'attire pas des mouches avec du vinaigre et il y a donc lieu d'attacher beaucoup d'importance à la propreté et d'autre part plus on attire le touriste, plus celui-ci "pollue" et salit le site visité.

On doit donc essayer de casser ce cercle vicieux et nous ne voyons pas d'autre solution que de présenter en permanence un village propre et d'exiger qu'il le reste.

Vous trouverez en Annexe un relevé des tâches que nous estimons pouvoir être exécutées par UN HOMME présent en PERMANENCE à CRUPET.

Le problème global peut donc se scinder comme suit :

1. LE cantonnier permanent : voir Annexe.

2. Autres besoins :

- Arrêts de bus, bancs de repos (à remplacer ?)
- Entretien de piétonniers : ruelle de Messe, Bols d'zeu l'Vie, Tienne Biot et route vers Coû, Chemin du et le Sacré Coeur, le Pachis, escalier et sentier du Jeu de Balle.
- Entretien de la Plaine de Jeux.
- Carrefour St Joseph et Chapelle et Carrefour St Roch.
- Ruelle des chevaux.
- Divers.

- Anciennes écoles : la démolition des anciens WC, l'aménagement initial des parterres, la réparation et/ou la démolition des dépendances devraient être envisagés d'urgence par la commune. Ces travaux ne peuvent en aucun cas être entrepris par le Comité CRUPET'85 qui gère la salle !

Enfin un mot sur le problème du parking à CRUPET : nous sommes d'avis que plus de 50 % du problème serait résolu si la commune aménageait des emplacements de parking (signalisation et peinture de lignes blanches) le long des rues du village (utilisation des accotements) avec sens unique systématique les jours de grande affluence.

Des exemples existent aussi de parkings "périphériques" tels qu'à DURBUY.

En vous remerciant encore et dans l'attente d'une réunion que nous savons fructueuse à l'avance, nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Les membres du Forum CRUP'ECHOS.

Annexe à la lettre du 21/08/93.

	TACHES	FREQ.	UM	Qté	Rdt/j	HxJ	Rem
1.	Axe Château_Eglise-St Roch (brosser caniveaux et entretien accotements)	4	mc	800	200	16	
2.	Place église/Grottes/Cimetière	2	ea	1	1	2	
3.	Monument						
	a. Nettoyer	2	ea	1	1	2	
	b. Brosser	52	ea	1	4	13	
4.	SITES						
	St Joseph, StRoch, Jeu de Balle	4	ea	3	1	12	
5.	Caniveaux/avaloirs	2	ea	40	10	8	
6.	Accotements soit : houe, tondeuse, faux Rem : débroussailleuse = 1x/an en HIVER III	6	m	10000	500	120	
7.	Poubelles	52	ea	1	1	52	
	a. 1x/sem : préparer pour camion						
	b. le lundi faire le tour du village avec sacs et ramasser les déchets des touristes.						
8.	Réserve	52	ea	1	1	52	Travaux urgents et/ou imprévus
9.	TOTAL					277	

UN an = 365 - 104 = 261 - 30 jc = 231

CONCLUSION: UN CANTONNIER à temps plein suffit, moyennant un renfort temporaire de + ou - 50 HxJ.

Les grosses tâches HORS village doivent bien sûr être exécutées par une équipe centralisée de l'Entité I

FREQ = fréquence par an.
UM = unité de mesure.
Rdt = rendement par jour.
HxJ = Hommes x jours



Au collège des Bourgmestre et Echevins,

Messieurs,

OBJET : entretien du village.

Suite à la rencontre entre votre collège et notre forum du 26 août dernier, nous voudrions vous remercier pour l'esprit de franchise et de collaboration dont vous avez fait preuve.

Nous comprenons mieux quels sont les problèmes de personnel et d'organisation auxquels vous êtes confrontés et les efforts que vous ne cessez de déployer en vue d'améliorer la situation.

Nous prenons acte des points suivants :

1. Le cadre de la commune N'est PAS saturé et des possibilités d'embauche existent encore, il ne manque que les candidats puisque l'administration communale en recherche depuis longtemps.

2. L'administration communale va faire tout son possible pour mettre à CRUPET, dans les meilleurs délais possibles, un cantonnier en permanence comme revendiqué légitimement par les habitants de cette section de l'entité.

Bien que cela semble difficile, votre administration va voir dans quelle mesure ceci pourrait se faire SANS attendre l'embauche de personnel supplémentaire.

3. Vous avez pris bonne note des problèmes plus ou moins urgents suivants dont il n'était pas fait mention dans notre lettre du 21 août dernier :

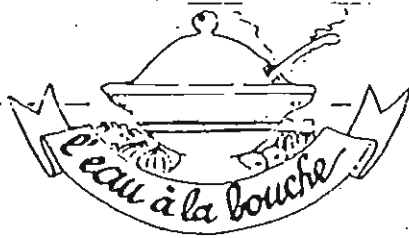
- Réparation urgente du pont et des garde-corps au pied du chemin du Sacré-Coeur et aménagement du virage
- Réparation des bornes et des balustrades le long de la route de Mont et qui se retrouvent en grande partie dans les talus de la route du "Pays du Roi".
- Réparation urgente du pont du Ry d'Gens.
- Entretien de la ruelle du Comte qui se rétrécit au fil des années.
- Enquête sur la circulation et tapage nocturne de gros camions transporteurs venant d'Yvoir, par la rue basse et se dirigeant sur Maillen (interdit aux plus de 10 tonnes).
- Etude de possibilités de sens uniques (St Joseph, Pays du Roi, centre de Crupet).
- Drainage le long du mur SUD de l'église (TRES URGENT, dégâts importants aux murs et lambris intérieurs !!)
- Divers.

En vous remerciant encore pour votre bonne attention et dans l'attente des mesures concrètes que nous espérons rapides, nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'exoression de notre considération distinguée.

les membres du Forum de CRUP'ECHOS :

RESTAURANT

LES RAMIERS



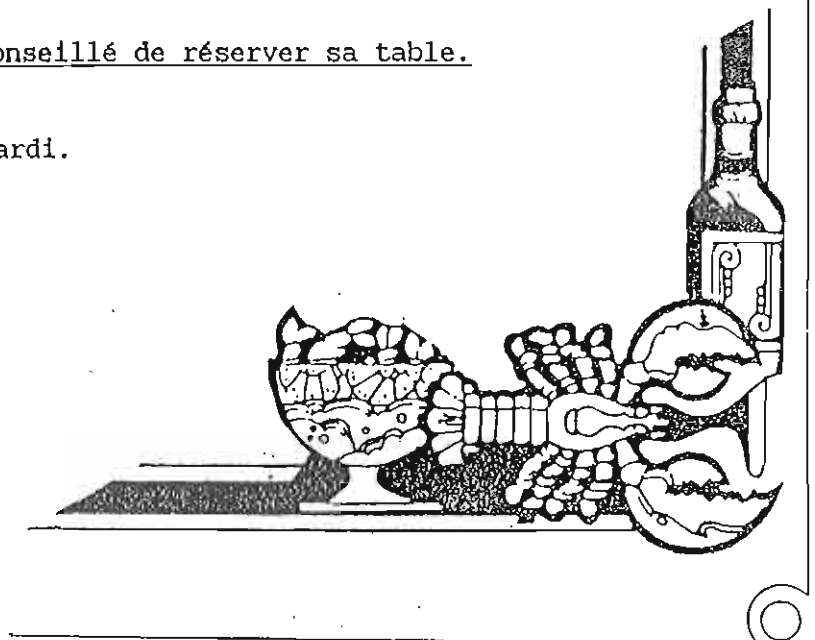
- Le restaurant où l'on aime se faire plaisir
- Entouré de verdure et au bord d'une rivière murmurante, vous choisirez entre divers menus :
 - * Le "menu du Marché" à 1250 frs
 - * Le "Prestige" à 1750 frs
 - * Le "Royal" à 2250 frs
- TRES BELLE CARTE DE VINS AVEC BEAU CHOIX DE BOUTEILLES EN-DESSOUS DE 1000 frs.
- NOUVELLE TERRASSE -RESTAURANT.

Il est conseillé de réserver sa table.








Fermé le lundi soir et le mardi.

Tél : 083-69 90 70

CRUPET



THE LEADING LUBRICANT SPECIALIST

	1917		1929		1946		1958		1968		1974		1992
---	------	---	------	---	------	---	------	---	------	---	------	--	------

Castrol n.v.-s.a. Helmstraat 107 2140 Antwerpen ☎ 03/217.20.11 Fax: 03/217.20.09